



Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, et de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, à la question parlementaire n° 7345 de Monsieur le Député André Bauler

Ad 1)

Le tableau reproduit ci-dessous retrace l'évolution du nombre total d'élèves, de même que le nombre d'élèves à provenance du canton de Mersch, inscrits à l'Atertlycée (ALR) depuis 2015.

Année scolaire	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Nombre total d'élèves inscrits à l'ALR	1 179	1 225	1 348	1 290	1 338	1 435	1 489	1 489
Élèves en provenance du canton de Mersch	148	163	205	188	210	247	256	250

Ad 2)

Il est renvoyé à la réponse donnée à la question numéro 1.

Ad 3)

Aucun projet d'extension n'a été élaboré jusqu'à présent. Or, l'évolution du nombre d'élèves est étroitement analysée et suivie par les services du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. En fonction de cette analyse, des projets d'extension seront discutés et, le cas échéant, développés avec les différents acteurs concernés.

Luxembourg, le 17 janvier 2023

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH